

Le centre, qu'on appellera Newcastle-on-the-Lake, occupera une superficie de 100 acres sur la rive nord du lac Ontario. Il comprendra deux hôtels de 225 chambres, 1 100 appartements luxueux, des salles de conférences et des installations récréatives, notamment un port de plaisance.

Le centre Newcastle-on-the-Lake s'annoncera comme une oeuvre empreinte d'originalité. Il donnera à la ville de Newcastle une toute nouvelle dimension tout en favorisant le développement et l'avenir de cette région.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, les Canadiens ont de plus en plus de mal à trouver des logements à prix abordable.

Hier, le maire et les conseillers de Vancouver ainsi que des représentants de syndicats, de coopératives et d'associations de logement social sont venus à Ottawa rencontrer le ministre de l'Habitation, qui n'a pu que leur confirmer qu'il n'avait pas d'argent pour régler la crise du logement à Vancouver.

Les subventions accordées auparavant dans le cadre du PAREL en vue de la remise en état des logements locatifs du centre-ville ont été supprimées. Le financement des logements sociaux a aussi été réduit; le gouvernement ne subventionne plus que 1 700 logements, dont seulement 150 l'an dernier à Vancouver, alors qu'il en subventionnait 5 000 auparavant.

Non seulement la ville de Vancouver réclame le rétablissement des subventions fédérales pour les logements locatifs, les coopératives et les logements sociaux, mais elle a également besoin de fonds spéciaux pour l'aménagement de maisons de transition et la construction de logements à prix abordable dans les régions qui prendront de l'expansion grâce à de nouveaux mégaprojets.

Je demande donc au ministre d'élaborer une stratégie nationale de l'habitation et d'y affecter suffisamment de ressources financières pour pouvoir venir en aide aux sans-abri du Canada ainsi que pour construire des logements pour les autochtones et des logements à prix abordable dans les grandes villes du pays.

Ce n'est pas en tenant un colloque pré-électoral à Vancouver qu'il fera construire des logements.

* * *

LE TRANSPORT DU GRAIN

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, les maires des ports des Grands Lacs et de la voie maritime du Saint-Laurent se réuniront cette semai-

Article 31 du Règlement

ne à Milwaukee, dans l'État du Wisconsin, pour discuter de questions d'intérêt commun.

L'environnement, les moules rayées, la qualité de l'eau, les déversements pétroliers, les émissions provenant des papeteries et les niveaux d'eau des Grands Lacs sont tous des sujets qui seront examinés en détail.

Mais l'essentiel des discussions portera sur l'avenir économique des ports situés sur les rives des Grands Lacs et de la viabilité de la voie maritime du Saint-Laurent. À cet égard, nous demandons au gouvernement de modifier la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, qui nuit aux expéditeurs et à l'ensemble de la voie maritime en faussant la répartition du grain au Canada.

Je demande au gouvernement d'écouter les doléances des provinces, notamment de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du nord de l'Ontario, des expéditeurs, des syndicats nationaux et des agriculteurs. Tous s'entendent pour dire que la Loi sur le transport du grain de l'Ouest doit être modifiée dès maintenant. Il en va de l'avenir des ports des Grands Lacs, des expéditeurs et de la viabilité de la voie maritime.

* * *

[Français]

LE TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, une étude du ministère des Affaires extérieures et du Commerce révèle que, moins d'un an et demi après son entrée en vigueur, le traité de libre-échange a déjà entraîné des investissements de l'ordre de trois milliards de dollars au Québec en créant plus de 1,000 emplois.

M. Young (Gloucester): Il a entraîné le désarroi! C'est ce qui se produit avec le libre-échange!

M. Saint-Julien: Selon M. Normand Villeneuve, directeur à la direction de la liaison avec les provinces et le secteur privé au MAEC, ces chiffres démontrent que les Américains ont investi davantage au Canada que nous l'avons fait aux États-Unis. Le rapport de force s'établirait comme suit: 7 milliards de dollars par les Américains contre 6 milliards de dollars par les Canadiens.

M. Young (Gloucester): Vous parlerez aux travailleurs de la Stone Consolidated de ce qui se passe dans le secteur des pâtes et papiers!

M. Saint-Julien: À titre indicatif, M. Villeneuve cite pour le Québec les sociétés suivantes: l'aluminerie Alu-max, 1 milliard de dollars; Abbott Laboratoires, 12 milliards de dollars; Nikon Canada, 4 millions de dollars, mais estime toutefois que les entreprises canadiennes ont été lentes à réagir jusqu'ici.

Monsieur le Président, grâce au traité de libre-échange, le Canada sort gagnant, mais pas avec les Libéraux d'en face.